

ZONE DE POLICE DE STAVELOT-MALMEDY

COLLEGE DE POLICE

Communes de MALMEDY,
STAVELOT, WAIMES,
LIERNEUX, STOUMONT,
et TROIS-PONTS

CONVOCATION DE LA REUNION DU CONSEIL DE POLICE

Le Collège de police de la zone de police de STAVELOT-MALMEDY composée des Communes de MALMEDY, WAIMES, STAVELOT, TROIS-PONTS, STOUMONT et LIERNEUX a l'honneur de convoquer les membres du Conseil de police à la séance qui aura lieu **le mardi 16 janvier 2024 à 19.00 hrs à l'Hôtel de police de Malmédy.**

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Présidence de la zone de police – Prise d'acte
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Budget 2024 – Service ordinaire et service extraordinaire – Approbation
4. I-Police – Développement des nouvelles technologies au sein de la zone de police - Présentation

Au nom du Collège de Police,

La Secrétaire,



Anne-Catherine DENNE



Le Président,



Daniel STOFFELS